

[Rapport d'activité 2018

IME





Le voyage d'Ulysse

« Nous naissons, pour ainsi dire provisoirement, quelque part ; c'est peu à peu que nous composons en nous le lieu de notre origine, pour y naître après-coup, et chaque jour plus définitivement. »

Rainer Maria Rilke, *Lettres milanaises*, Plon, 1956

SIÈGE SOCIAL DE L'ASSOCIATION

31, RUE DU FAUBOURG POISSONNIÈRE

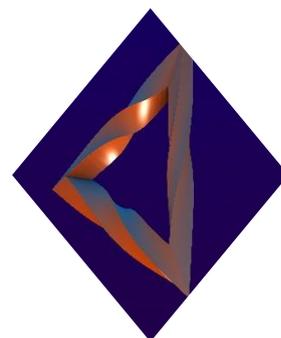
75009 PARIS

TÉL. : 01 45 23 01 32

COURRIEL : SECRETARIAT.SIEGE@CEREP-PHYMENTIN.ORG

SITE INTERNET : WWW.CEREP-PHYMENTIN.ORG

[PAGE ASSOCIATIVE LINKEDIN](#)





**ÉTABLISSEMENTS
METTANT EN ŒUVRE
LES MISSIONS DE
L'ASSOCIATION**

Reconnue d'utilité publique

- **HÔPITAL DE JOUR ANDRÉ BOULLOCHE : 56, rue du Faubourg Poissonnière - 75010 Paris**
Tél. : 01 42 46 08 60 - Fax : 01 42 46 46 54 - Courriel : hjp@cerep-phymmentin.org
- **HÔPITAL DE JOUR EPI : 3, rue de Ridder - 75014 Paris**
Tél. : 01 45 45 46 79 - Fax : 01 45 45 13 42 - Courriel : epi@cerep-phymmentin.org
- **HÔPITAL DE JOUR DU PARC MONTSOURIS : 20, boulevard Jourdan - 75014 Paris**
Tél. : 01 45 88 89 54 - Fax : 01 45 81 27 10 - Courriel : hjm@cerep-phymmentin.org
- **HÔPITAL DE JOUR USIS : 3, rue de Ridder - 75014 Paris**
Tél. : 01 45 45 46 91 - Fax : 01 45 45 68 19 - Courriel : usis@cerep-phymmentin.org
- **CMPP DENISE WEILL : 29, rue du Faubourg Poissonnière - 75009 Paris**
Tél. : 01 48 24 76 14 - Fax : 01 48 00 90 32 - Courriel : cmpp@cerep-phymmentin.org
- **CMPP SAINT-MICHEL : 6, allée Joseph Recamier - 75015 Paris**
Tél. : 01 45 30 03 06 - Fax : 01 45 30 03 07 - Courriel : cmpp.saintmichel@cerep-phymmentin.org
- **COFI-CMP : 68, rue des Plantes - 75014 Paris**
Tél. : 01 53 68 93 46 - Fax : 01 53 68 93 55 - Courriel : coficmp@cerep-phymmentin.org
- **IME : 11, rue Adolphe Mille - 75019 Paris**
Tél. : 01 42 00 53 15 - Courriel : ime@cerep-phymmentin.org
- **COPES : 26, boulevard Brune - 75014 Paris**
Tél. : 01 40 44 12 27 - Fax : 01 40 44 12 24 - Courriel : formation@copes.fr

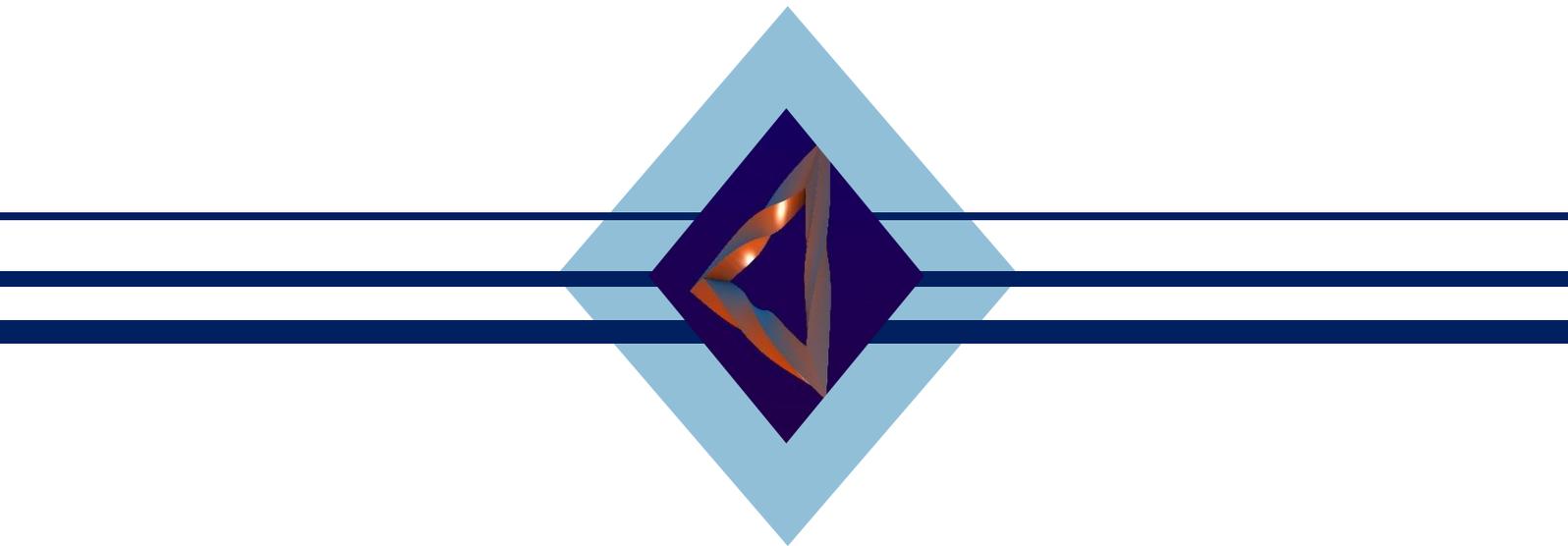
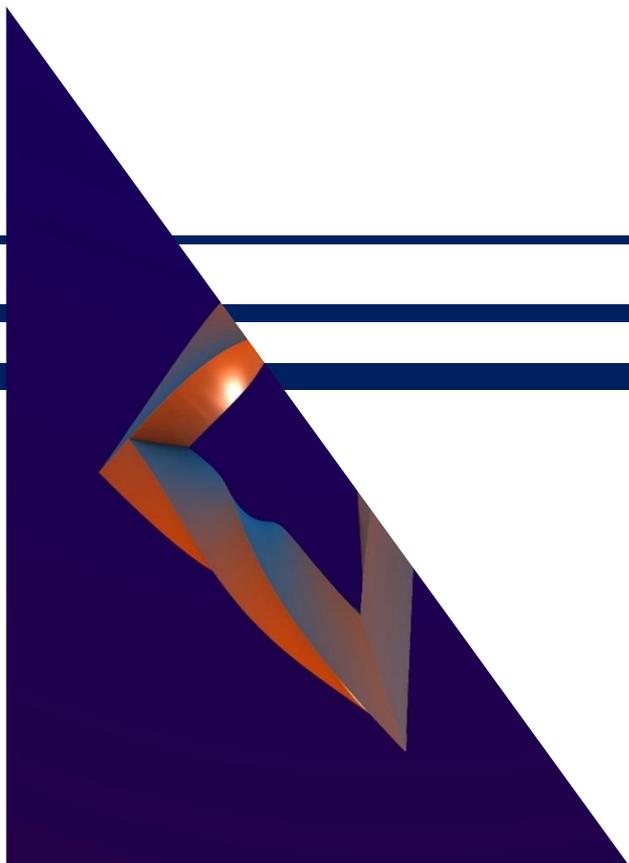


TABLE DES MATIÈRES

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	6
MOT DU PRÉSIDENT	7
ÉDITORIAL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE	9
POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES	10
POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE	12
POLITIQUE QUALITÉ ET SÉCURISATION DES SOINS	13
POLITIQUE PARTENARIALE.....	15
IME.....	17
ÉDITORIAL.....	18
TEMPS FORTS 2018.....	19
BILAN DE L'ACTIVITÉ 2018	21
PROJETS 2019.....	28

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



- **PRÉSIDENT : Professeur Bernard Golse**
- **VICE-PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE : Docteur Jacques Angelergues**
- **TRÉSORIÈRE : Mme Odile Naudin**
- **SECRÉTAIRE ADJOINTE : Docteur Martine Agman**
- **MEMBRE : Mme Dominique Girodet**
- **MEMBRE : M. Claude Lepen**
- **MEMBRE : Docteur Françoise Moggio**
- **MEMBRE : Docteur Denys Ribas**
- **MEMBRE : Mme Suzanne Srodogora**

MOT DU PRÉSIDENT

Chers collègues, Chers amis,

En prenant connaissance du rapport d'activité 2018 de notre association, je mesure la vitalité institutionnelle, la créativité thérapeutique et la force innovante en matière de recherche de nos différents établissements.

En soulignant cela, je n'ignore pas non plus les diverses turbulences et les événements complexes qui ont émaillé l'année 2018, mais c'est aussi un signe de la force d'une institution que de pouvoir résister à la survenue de certaines difficultés et de parvenir à les dépasser en retirant une éventuelle dimension de résilience... à supposer que ce concept ait la moindre validité !

Quoi qu'il en soit, dans le paysage socio-culturel et pédopsychiatrique actuel, je suis fier de présider une association comme la nôtre et je me souviens que le premier livre que j'avais publié, il y a longtemps déjà, dans la collection du « Fil rouge » des Presses universitaires avait pour titre : « *Insister, Exister* ».

Je ne savais pas encore à quel point ce thème allait servir de fil rouge, précisément, à l'ensemble de mon trajet professionnel et j'y ajouterais volontiers aujourd'hui le terme de « résister ».

Dans cette perspective, j'aimerais alors mettre deux points en exergue de ce rapport d'activité.

- ▲ Tout d'abord, comme vous le savez, j'ai réagi aussi vite que possible, aux déclarations ministérielles qui ont récemment disqualifié toute idée de rencontre des enfants autistes avec des pédopsychiatres !

Ces propos bien évidemment inadmissibles illustrent les dangers qui pèsent actuellement sur la pédopsychiatrie et les diverses disciplines associées ainsi que sur la prise en charge psychothérapeutique de l'ensemble du champ des troubles du spectre autistique (qui concernent une grande part des enfants en souffrance psychique, compte tenu de l'hétérogénéité effarante de ce concept).

Les attaques contre la prise en charge psychothérapeutique dans le champ de l'autisme cache en fait une attaque sur le soin psychique en général, voire plus largement encore une attaque contre les sciences humaines.

Pour reprendre les termes de P. DELION, mon ami de longue date, c'est la vision humaniste et transférentielle de la psychiatrie qui se trouve désormais menacée alors même qu'elle est le garant de l'importance de la qualité et de la spécificité de la rencontre avec chaque patient et d'un fonctionnement des équipes qui ne soit pas uniquement régi par une simple logique des coûts.

Puissent nos équipes qui travaillent au quotidien de manière acharnée, difficile et enthousiaste avec les patients qui nous sont confiés, témoigner à leur manière de la nécessité absolue de cette vision sans laquelle il n'y a pas de soin psychique pensable et même possible.

Puissent même certains parents se joindre à nous dans ce combat éthiquement nécessaire et urgent.

Quoi qu'il en soit c'est un immense plaisir pour moi que de voir notre association incarner une sorte de résistance à ces positions ambiantes et avoir la capacité de réaliser une gestion administrative rigoureuse (merci à l'équipe du siège !) sans sacrifier aucunement la qualité relationnelle et psychodynamique des diverses prises en charge thérapeutiques assurées dans nos établissements.

Insister, exister, résister...

△ Ma deuxième remarque concerne le petit Ulysse qui fait désormais partie de l'iconographie de nos documents associatifs ainsi que ce beau portrait d'adolescente qui y figure aussi.

Certes, Ulysse nous fait penser au mythe du retour et à la nostalgie du pays originaire, mais la mise en vis-à-vis dialectique de ces deux visages vaut pour moi comme une métaphorisation de la théorie de l'après-coup dont Jean LAPLANCHE nous a bien dit à quel point il était important d'en faire une lecture à double sens, soit du passé vers le présent mais aussi du présent vers le passé.

Le bébé que nous avons été rend compte en partie des adolescents que nous sommes devenus, mais les adolescents que nous avons été et les adultes que nous sommes désormais peuvent en permanence relire, remanier et transformer les souvenirs de notre histoire précoce.

C'est là le fond de la thématique Bébés/Ados qu'Alain BRACONNIER et moi essayons de déployer depuis maintenant une dizaine d'années, mais c'est surtout le socle de toute démarche psychothérapeutique qui vise non pas à modifier les événements que nous avons vécus - chose évidemment impossible ! - mais à modifier le rapport que nous entretenons avec ceux-ci, soit avec notre propre histoire.

Apaiser, tranquilliser nos représentations précoces, tel est l'un des objectifs de la vie psychique et de ce point de vue, tout être humain est en quelque sorte un Ulysse de son originaire personnel.

Le soin psychique vient relancer cette dynamique chez les patients en souffrance et en mal de développement dont nous assumons les prises en charge qui n'ont donc rien à voir avec la recherche de tel ou coupable...

Notre travail est de contrer les différentes sirènes culturelles, politiques ou idéologiques qui pourraient détourner nos patients de ce mouvement reconstructif et restaurateur.

Insister, exister, résister...

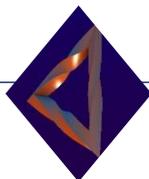
J'espère vivement que l'Institut Contemporain de l'Enfance (ou Institut Michel SOULÉ) aujourd'hui en cours de création puisse contribuer à faire vivre ces valeurs fondamentales en étroite collaboration avec le Cerep-Phymentin qui sait si bien faire la part entre l'éthique du savoir et l'éthique du sujet sans jamais rien céder sur cette dernière.

Pour conclure et illustrer encore la dynamique de l'après-coup entre bébés et adolescents, je laisserai la parole à Rainer Maria RILKE qui a dit dans ses « Lettres milanaises » (Plon, Paris, 1956) :

« Nous naissons, pour ainsi dire provisoirement, quelque part ; c'est peu à peu que nous composons en nous le lieu de notre origine, pour y naître après-coup, et chaque jour plus définitivement ».

Bernard GOLSE, président de l'association Cerep-Phymentin

ÉDITORIAL DE LA DIRECTION GÉNÉRALE



Cerep-Phymentin a vu le jour il y a 5 années, avec un premier rapport d'activité en 2014 et le début d'une histoire commune pour les équipes de professionnels et les administrateurs. Cela paraît court, cependant tellement d'événements ont été vécus et partagés ensemble : deux journées associatives en 2015 et 2017, cinq rapports annuels d'activité, une certification, un CPOM sanitaire, un CPOM médico-social, le rapprochement d'un CMPP, des recherches, des conventions et une multitude de contrats signés... Des départs et des arrivées de professionnels, des adaptations aux cadres légaux et réglementaires,... bref l'histoire d'une institution avec sa vie, ses énoncés, ses réussites, ses crises, ses changements et ses effets dynamiques, multiples et croisés.

2018 est une année de transition importante dans l'histoire de cette jeune association. Elle a été marquée par des départs et des arrivées de professionnels, des fins et des débuts de projets très divers, des choix très importants à faire sur l'immobilier. Dans le même temps, l'association a su assurer une continuité dans son activité auprès des enfants, des adolescents et des familles, s'appuyant pour cela sur l'expérience et les compétences des professionnels dans tous les établissements, y compris le siège social.

C'est également la confirmation de la pertinence de la réunion de ces deux associations, la consolidation d'une entité qui s'appelle Cerep-Phymentin, d'un ensemble cohérent constitué par les établissements qui la composent, par ses histoires anciennes et récentes partagées ensemble, l'enrichissement avec l'arrivée de l'équipe du CMPP Saint-Michel et de sa première année complète dans l'association.

Et demain, Cerep-Phymentin continuera de travailler pour garantir des espaces de pensées, de dialogues, d'accueils et d'accompagnements suffisamment ouverts aux différentes approches, considérant la diversité comme une richesse et permettant la créativité dans les établissements et l'innovation associative.

Grégory MAGNERON, directeur général

POLITIQUE DES RESSOURCES HUMAINES



△ DONNÉES STRUCTURELLES SUR LA COMPOSITION DES EFFECTIFS

Il n'y a pas eu d'effet significatif sur l'évolution de la masse salariale, ni sur les indicateurs. Cette année 2018 a surtout connu un nombre de départs plus importants en fin d'année scolaire et donc un recrutement en conséquence en septembre 2018. Néanmoins, le nombre de départs et de recrutements est équivalent à l'année précédente.

△ LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Malgré le changement intervenu au niveau de la formation professionnelle avec l'adoption de la loi pour **la Liberté de choisir son avenir professionnel, le 1^{er} août 2018**, l'association a pu maintenir toutes les formations engagées sur l'année 2018. Notre OPCA, UNIFAF nous a accompagnés et conseillés pour répondre aux besoins de l'association en termes de compétence et d'évolution des salariés.

Afin de prévenir l'évolution des postes et de garantir le niveau de prise en charge des usagers, évolutions dues entre autres aux obligations réglementaires du secteur, aux transformations numériques (DPI, RGPD...), l'association s'engage de plus en plus vers des formations collectives, inter-établissements.

En 2018, l'association a maintenu le budget alloué à la formation, en préservant une enveloppe dédiée pour chaque établissement et en favorisant l'accès aux formations de son centre de formation le COPES.

△ LA MISE EN PLACE DE NOTRE CSE

Conformément à l'Ordonnance n° 2017-1386 du 22 septembre relative à la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise, l'association, a mis en place son comité social et économique, **avec une première réunion d'installation en septembre 2018**.

Le Comité Économique et Social (CSE) remplace les représentants élus du personnel dans l'entreprise. Il fusionne l'ensemble des instances représentatives du personnel (IRP), délégués du personnel (DP), comité d'entreprise (CE) et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Les élections professionnelles ont eu lieu le 25 juin 2018 pour le premier tour et le 9 juillet 2018 pour le second tour. Un protocole d'accord pré-électoral a été signé le 4 juin 2018 avec deux syndicats. Six titulaires et deux suppléants ont été élus pour les deux collèges, cadre et non cadre, pour un mandat d'une durée de quatre ans.

La réforme a aussi donné la possibilité à chaque établissement d'avoir au plus deux représentants de proximité, proposés par les salariés de l'établissement et désignés par les membres du CSE.

Un accord d'entreprise a été signé le 22 mai 2018 pour la mise en place du Comité social et économique.

△ FOCUS 2019

Les entretiens professionnels

Les salariés présents depuis 2014 passeront leur troisième et dernier entretien professionnel avant le bilan. Depuis la Loi du 5 mars 2014, tous les 6 ans, l'employeur doit vérifier que le salarié a bénéficié des 3 entretiens professionnels et qu'il a obtenu 2 des 3 éléments suivants :

- Avoir suivi au moins une action de formation ;
- Avoir acquis des éléments de certification par la formation ou par une VAE (Validation des acquis de l'expérience) ;
- Avoir bénéficié d'une progression salariale ou professionnelle.

Ces entretiens seront donc à programmer pour 2019 et à mettre en relation et en cohérence avec les nouveaux décrets de la **loi sur la Liberté de choisir son avenir professionnel**.

Le livret d'accueil pour le salarié

L'année 2019 verra l'aboutissement du livret d'accueil du salarié. Un projet de longue date qui a nécessité une réflexion sur la forme et le contenu. Véritable boîte à outils pratique dans le processus d'intégration des salariés dans l'association, il était nécessaire de mettre en place, en amont, des procédés simples afin de répondre aux interrogations des salariés.

Aménagement du temps de travail et qualité de vie au travail

Ces deux thématiques ont été inscrites aux Négociations Annuelles Obligatoires. Après la dénonciation au 1^{er} juin 2017, et une prorogation au 31 août 2018 de l'accord existant, les discussions se sont poursuivies sur l'aménagement du temps de travail, avec le délégué syndical, espérant aboutir à un accord en 2019.

POLITIQUE BUDGÉTAIRE ET FINANCIÈRE



La direction générale de l'association Cerep-Phymentin a continué en 2018 de construire sa politique budgétaire à partir de l'activité des établissements et des contraintes des ressources.

De manière très connectée et concertée avec les directions des établissements, il s'agit à la fois de répondre aux besoins des patients accueillis, de respecter les pratiques professionnelles et donc de préserver les institutions de coupes budgétaires conséquentes, et à la fois de conduire un budget tenable pour les établissements et l'association sur la durée.

Cette équation peut être complexe à résoudre ; il est donc nécessaire de la présenter et de l'expliquer aux uns et aux autres, de discuter et de faire des choix ensemble.

La mise en œuvre de cette politique budgétaire qui se veut rigoureuse et respectueuse de l'activité s'est déclinée en 2018 sur des éléments de structures et de contextes différents :

- △ Le changement du cadre réglementaire pour les trois établissements du secteur médico-social avec le passage en CPOM et donc en dotation globalisée d'un montant de 2 665 799 euros.
- △ La participation collective et concertée. À nouveau les budgets 2018 avaient été construits avec chaque direction d'établissement à l'automne 2017 à partir de données étayées sur les exercices précédents et sur des tableaux de projections, notamment concernant la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences.
- △ Le premier exercice complet pour la chef comptable arrivée en 2017, qui a dû intégrer très rapidement les cadres réglementaires du secteur médico-social, sanitaire et hors-tutelle, ainsi que le plan comptable de l'association. Elle a en outre construit des relations solides avec les directions.
- △ L'association a fait des choix importants de dépenses sur la formation professionnelle avec des budgets en augmentation à hauteur de 112 000 euros, sur l'accueil des stagiaires avec des gratifications à hauteur de 33 698 euros, et des investissements visant la mise aux normes ou l'entretien des locaux, le renouvellement du matériel pour 141 148 euros.
- △ Cette année 2018 a été l'occasion de préparer les exercices suivants en travaillant sur des problématiques immobilières lourdes pour l'activité, les équipes et les budgets ; il a été mis fin au bail pour le COFI-CMP dans le 15^e arrondissement en raison d'un loyer trop important. Une promesse de vente a été signée en juin 2018 sur des locaux rue d'Alsace dans le 10^e arrondissement pour le CMPP Denise Weill. Il s'agit dans ce cas également de venir stabiliser des dépenses de loyer.
- △ Une anticipation sur les postes et les évolutions de carrières permettant de stabiliser la masse salariale dans les établissements.

Le résultat est un déficit, accentué par des charges de provisions pour indemnités de fin de carrières d'un montant de 58 417 euros.

L'association a pour autant un bilan financier solide s'appuyant sur un patrimoine et une trésorerie suffisante qui se renforcera en 2019 par la politique et le travail engagés depuis plusieurs années.

POLITIQUE QUALITÉ ET SÉCURISATION DES SOINS



L'engagement de l'association Cerep-Phymentin en faveur de la qualité s'exprime avant tout par un système opérationnel et coordonné de la qualité et de la sécurité des soins et par une démarche d'amélioration continue pragmatique, concrète, et en cohérence avec les besoins exprimés par les patients, leur famille et les professionnels.

Cette coordination s'articule autour de deux instances et de nombreux professionnels : la CME qui compte 25 membres et le COPIL Qualité et gestion des risques associatifs qui compte 16 membres.

- △ **La Conférence médicale d'établissement (CME)**, avec un collège de médecins et un collège de directeurs, est commune aux 8 établissements de soins de l'association. Elle définit et valide la politique qualité et gestion des risques associative et participe à l'amélioration et la sécurisation des soins.

Quelques sujets traités en 2018 :

- La réponse des institutions face aux actions fortes de la région pour résoudre la problématique des « jeunes dits sans solution ».
- Le projet de déménagement d'une structure de soin.
- Les actualités sur l'autisme.
- Et surtout les questions autour de la violence des patients dans les institutions et des réflexions sur des actions associatives à mener comme de renforcer la formation des professionnels.

- △ **Le COPIL qualité et gestion des risques associatif** : véritable instance de pilotage, elle coordonne le suivi des plans d'amélioration continue. Son action prend principalement appui sur le travail des référents qualité présents dans chaque établissement pour garantir la progression de la démarche et la concrétisation des actions d'amélioration.

Quelques sujets travaillés en instance en 2018 :

- Le calcul et la remontée de l'activité des établissements de soins.
- L'évaluation des pratiques professionnelles au travers de la méthode du patient traceur (méthode préconisée par la Haute Autorité de Santé qui évalue la qualité du parcours de soins via une grille basée sur la tenue des dossiers patients).
- La procédure de conduite à tenir en cas d'accident d'exposition au sang.
- Les protocoles de déclarations externes des événements indésirables graves à l'ARS.
- La création d'un livret d'accueil des salariés.
- Le déploiement du logiciel de tenue des dossiers patients informatisés dans les établissements sanitaires. Dans un souci de cohérence, de sécurité et de conformité dans la gestion des données de santé, le même logiciel sera déployé dans les établissements médico-sociaux de l'association. Le suivi des projets de soins des patients sera facilité au travers d'un même logiciel au sein des 8 structures de soins de l'association Cerep-Phymentin.

En 2018, de nombreuses actions ont été centrées autour du système d'information. Un audit de l'ensemble du parc informatique a donné lieu à des investissements importants **pour moderniser le matériel informatique, améliorer les connexions et sécuriser l'ensemble du système d'information de l'association.**

Dans une démarche globale de gestion des risques, l'année 2018 a également été marquée par la sécurisation des données traitées. L'obligation de **mise en conformité avec le règlement général sur la protection des données personnelles (RGPD)** est venue renforcer les droits des personnes (patients, familles, professionnels, partenaires), garantir la sécurité et la confidentialité de l'ensemble des données. L'année 2018 a été principalement consacrée à la réalisation d'un audit du niveau de sécurité et de protection des données gérées par l'association et ses établissements. Un programme pluriannuel a été élaboré par le siège social avec un déploiement début 2019 pour atteindre le niveau de sécurité des données personnelles exigé par la CNIL.

L'association Cerep-Phymontin a souhaité également renforcer la place et l'action des instances représentatives des usagers.

- △ **Le conseil de la vie social (CVS)** s'est vu redynamisé à l'IME. Les représentants des adolescents et des familles donnent un avis et formulent des propositions sur toutes les questions liées au fonctionnement de cet établissement médico-social.
- △ **La Commission Des Usagers (CDU)**, commune aux 4 hôpitaux de jour et au CMP, veille au respect des droits des patients et à l'amélioration de l'accueil et de la prise en charge dans les structures. En plus de la réunion générale, la commission a pris la forme de rencontres conviviales des familles, autour de café-chouquettes, les samedis matin.

À l'appui de la richesse de ces échanges avec une trentaine de familles, 3 projets ont été mis en avant pour 2018-2019 :

- **Mettre à jour les livrets d'accueil pour les familles**, notamment la partie associative.
- Élaborer un **livret de sensibilisation pour les familles et leur entourage sur le handicap psychique et le soin dans les hôpitaux de jour**. Ce projet sera travaillé en étroite partenariat avec les associations de parents.
- Les deux associations de parents existantes (APACEP et APACM) ne peuvent pas représenter l'ensemble des familles des 4 hôpitaux de jour. Un représentant de l'UNAFAM a été désigné par l'ARS comme le représentant officiel des usagers pour l'association Cerep-Phymontin. Néanmoins, il est important au niveau associatif de pouvoir renforcer la place des familles et renforcer leur implication dans diverses instances.

C'est dans cette optique que le siège propose de monter un **dossier de demande de création d'une union d'associations de parents qui serait agréée officiellement par l'ARS.**

POLITIQUE PARTENARIALE



De culture et d'engagement, l'association Cerep-Phymontin continue de construire des projets et des relations dans les réseaux, les partenariats et les entreprises solidaires et d'entraide.

Nous le constatons dans chaque institution de l'association et avec toutes les équipes, en témoignent les rapports d'activité des établissements, au travers d'une multitude d'actions et de projets, qui nous montrent à quel point il est nécessaire de penser et travailler à plusieurs pour accompagner les enfants, les adolescents et les familles.

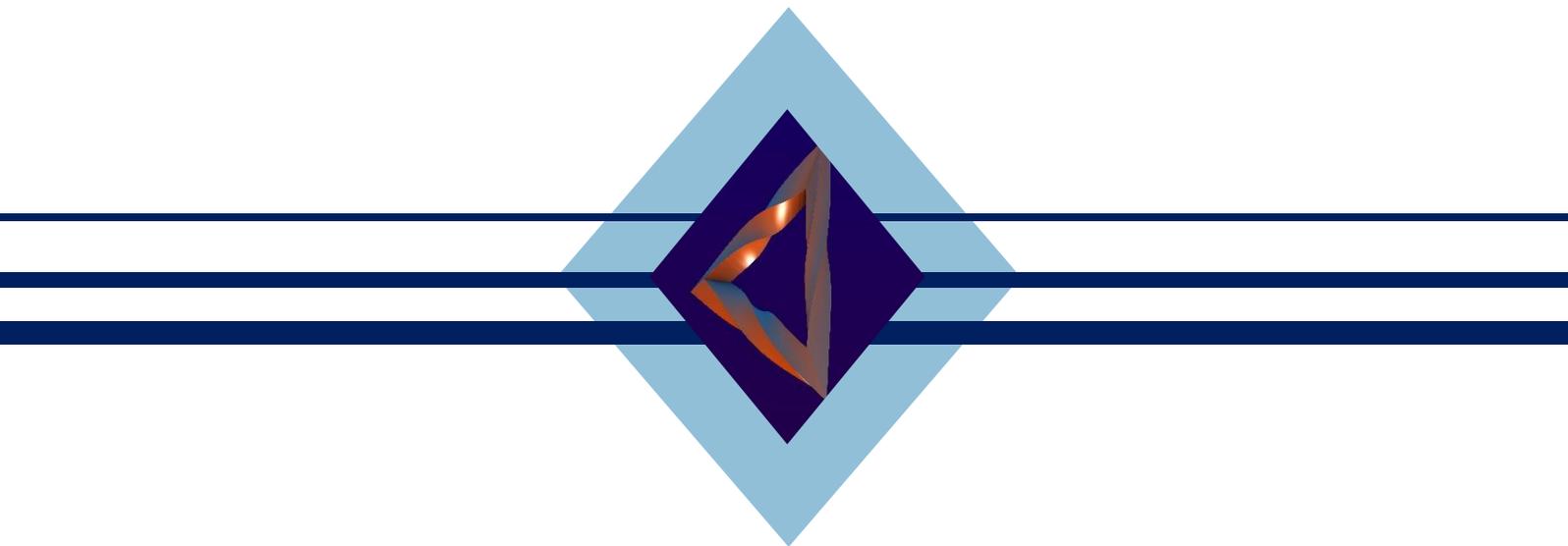
Au niveau de l'association, les membres du bureau et la direction générale accompagnés par les directions s'engagent aussi dans des partenariats. L'année 2018 a vu l'aboutissement d'un rapprochement avec la Fondation Groupe Hospitalier Saint-Joseph pour la création d'une société civile immobilière à parts égales, société visant le portage de la création de deux crèches sur le site de Broussais : la création d'une crèche thérapeutique et le transfert de la crèche d'entreprise pour notre partenaire.

Via sa filière RIO, l'association Cerep-Phymontin continue d'accompagner l'EMP École de Chaillot et contribue à mener les fonctions supports de cet établissement ne disposant pas de siège social, mais doit pour autant répondre à l'ensemble des nouvelles exigences en matières sociales, budgétaires et de la qualité. L'engagement formalisé en 2016 par une convention devrait se poursuivre sur les années suivantes.

Imaginé par son président Bernard GOLSE, l'Institut Contemporain de l'Enfance sera porté aussi et de manière investie par l'association Cerep-Phymontin.

L'association est inscrite dans un certain nombre de réseaux, groupes informels, associations et fédérations. Elle est représentée par la direction générale, mais aussi par des professionnels des établissements.

L'association porte sa voix et fait valoir ses projets, mais également ceux de ses partenaires dans les instances et sur son site Internet.



IME

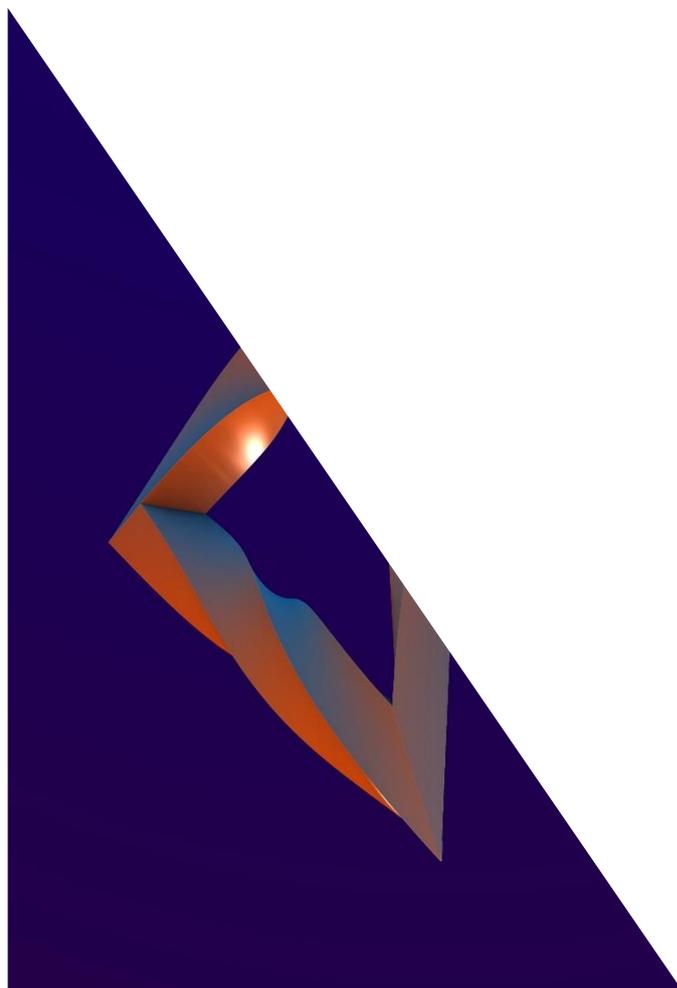
11 rue Adolphe Mille - 75019 Paris

Tél. : 01 42 00 53 15

Courriel : secretariat.ime@cerp-phymontin.org

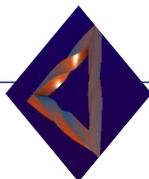
Médecin directeur : Armelle CADORET

Chef de service : Chrystèle BOUIX-ESNARD



***L'INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF ACCUEILLE 35 ADOLESCENTS,
DE 12 À 20 ANS, PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE
INTELLECTUELLE AVEC OU SANS TROUBLES ASSOCIÉS.
L'AUTONOMIE SOCIALE ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE
SONT LES AXES MAJEURS DES PRISES EN CHARGE PROPOSÉES
PAR L'ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE.***

ÉDITORIAL



L'année 2018 est marquée par un changement de direction à partir du mois de septembre. Une réorganisation des places et des fonctions de tous les professionnels de l'IME est en cours, en maintenant le travail engagé auprès des jeunes.

Le nouvel agrément (arrêté n°2016-526 du 29 décembre 2016) et la négociation du CPOM (2018-2022) avec l'ARS a conduit l'ensemble de l'équipe, la direction générale et le conseil d'administration à construire des espaces de travail dans le cadre d'un comité de suivi. Celui-ci a pensé, durant le premier semestre 2018, à la mise en place d'un dispositif spécifique d'accueil et d'accompagnement. Des objectifs ont été fixés par la MDPH « avec une montée en charge de profils plus complexes que ceux déjà accueillis, avec des niveaux de déficience et des pathologies associées très divers. Chaque nouvelle admission est validée par la MDPH ». En juillet 2018, la MDPH identifie 8 jeunes accueillis appartenant à ce nouveau dispositif.

Le choix de l'association Cerep-Phymentin s'est orienté alors vers une direction médicale en binôme avec une chef de service afin de renforcer le fonctionnement thérapeutique institutionnel de l'établissement. Le dernier projet médical date de 1996 et l'absence d'un médecin psychiatre en poste est à déplorer depuis 2016. En 2017, un psychiatre mis à disposition ponctuellement par un autre établissement de l'association, a permis un travail avec le comité de suivi, un soutien de l'équipe et une consultation en binôme avec la directrice administrative pour les admissions.

De nombreux départs de personnel (départ de la direction en juillet, de deux éducateurs pour d'autres projets professionnels, retraite pour un éducateur technique, fin de CDD en remplacement pour un autre, arrêt de travail longue durée pour la psychomotricienne et la secrétaire), ont fragilisé l'équipe à la rentrée de septembre 2018.

Cependant, l'équipe s'est renouvelée aussi par le recrutement d'un cuisinier formateur au printemps 2018 grâce à la taxe d'apprentissage, le recrutement d'un moniteur éducateur en septembre, et, le remplacement de la psychomotricienne sur les activités sportives par des éducateurs sportifs spécialisés (gymnase et piscine).

Cette réorganisation en interne s'est doublée d'une large ouverture de l'institution vers l'extérieur avec la signature de nouveaux partenariats : crèche mitoyenne et porteuse de la co-construction de projet en individuel et en collectif avec les jeunes de l'IME, renouvellement et adaptation de la convention avec l'Éducation nationale, renouvellement du partenariat avec le CENTQUATRE-PARIS (espace artistique).

Cette année 2018 a permis de poursuivre une réflexion pour la mise en œuvre d'un travail en commun avec la création d'un temps de partage pluridisciplinaire chaque matin en plus de la réunion de synthèse et de la réunion éducative hebdomadaires.

TEMPS FORTS 2018



L'année 2018 est marquée par un travail de l'ensemble de l'équipe autour des événements et activités suivantes :

Participation au Forum des dynamiques culturelles du territoire au 104 : 16 mai 2018

Le projet « **à votre service** » ! a été reconduit dans une véritable démarche de création artistique. Grâce à une subvention de la commission culture de la mairie du 19^e arrondissement et l'aide de l'équipe des relations publiques du CENTQUATRE, l'Unité d'Enseignement (UE) et l'équipe de l'IME ont collaboré avec une artiste culinaire : Lei SAITO. Des recettes élaborées et préparées ont été présentées aux spectateurs de l'inauguration du forum.

Atelier et intervention clown par une compagnie le 15 décembre

Le principe de l'intervention a donné à voir aux adolescents ce que peut être le clown. Ils ont pu l'expérimenter dans des exercices de travail sur la confiance en soi, l'expression des émotions, grâce au jeu et à l'amusement.

Mise en place d'un buffet/repas à destination de 70 personnes certains samedis d'ouverture : jeunes, parents et professionnels. Ce buffet a été réalisé par les jeunes accompagnés du formateur cuisinier et des éducateurs. Il a été l'occasion d'échanges entre les éducateurs référents et les familles autour de la prise en charge des jeunes à l'IME.

Repas de Noël préparé par les jeunes pour l'ensemble de l'IME avec présence sur invitation des partenaires de la crèche (60 personnes).

Partenariat crèche

En 2018, le partenariat avec la crèche « Sur un air de polka » s'est poursuivi. Mis en place par l'Unité d'enseignement en 2016, il a été formalisé par la signature d'une **convention de partenariat** entre les deux établissements.

Ce partenariat se développe à travers 3 axes de travail :

- Grâce au **Permis de végétaliser**, nous entretenons les tours d'arbres de la rue Adolphe Mille. Les jeunes participent à la construction des structures autour des arbres. Ils sont incités à mener leur projet dans le cadre de leurs ateliers techniques et créatifs (bois, jardin, création, etc.) avec le soutien des éducateurs techniques et spécialisés qui les accompagnent dans leur travail.

Ce travail permet aussi de vivre des rencontres régulières avec les enfants de la crèche « Sur un air de polka ». Les jeunes de l'IME ont alors la responsabilité d'aider et de montrer aux jeunes enfants de la crèche comment entretenir les tours d'arbres.

- **Des moments partagés** entre les jeunes et les professionnels (lectures offertes, repas de Noël, etc.).
- **L'accompagnement du projet individuel de jeunes de l'IME** dans le secteur de la petite enfance avec la possibilité d'effectuer des stages dans la crèche ainsi que dans d'autres établissements de l'association BOUTCHOU dont fait partie la crèche.

Développement de rencontres de parents appelées « **matinales parents** ». Une rencontre a été proposée à l'ensemble des parents le 17.11.18 : 23 familles sur 35 y ont participé.

L'assistante sociale, dont les missions évoluent, depuis le deuxième semestre 2018, vers l'orientation à la sortie, et la psychologue de l'IME ont animé ce moment.

L'objectif est de transmettre des informations autour de demandes recueillies auprès des familles dans le cadre d'entretiens individuels. Les thèmes concernent l'orientation après l'IME et ses modalités concrètes. Ce temps a également fait émerger des questions autour des politiques publiques et la période de transition actuelle de l'IME.

Création d'un « staff » chaque matin avec une partie des professionnels, pour travailler à plusieurs sur le quotidien : échanges sur l'organisation, et/ou sur des questions cliniques.

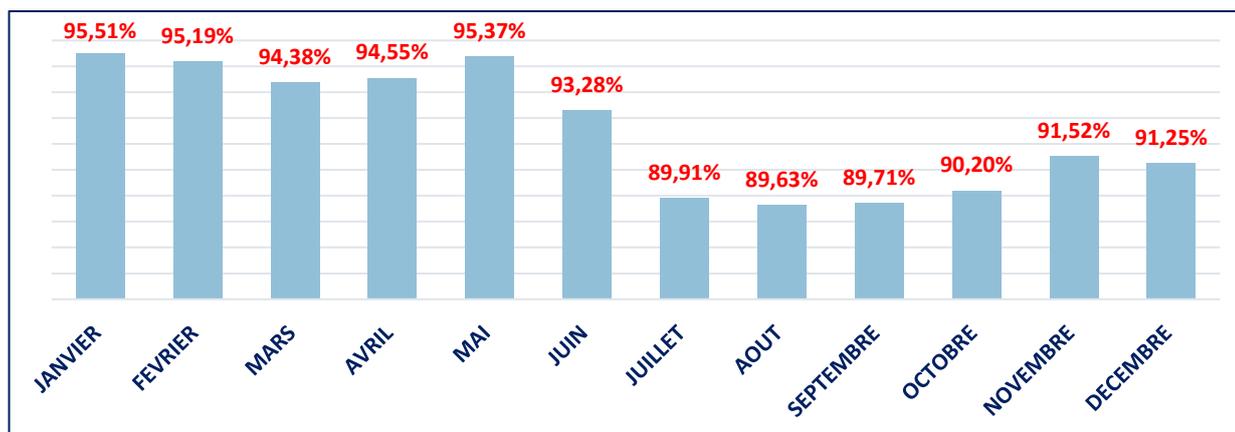
Création d'un espace pour un temps d'accueil

Le comité de suivi, créé pour penser et organiser l'accueil des situations complexes dans le cadre d'un dispositif spécifique, a souhaité formaliser cela par une salle d'accueil. En parallèle des temps de prise en charge en atelier, elle permet à des jeunes en souffrance un travail d'apaisement des angoisses pour faciliter le retour en atelier. Elle est accessible à **tous** les jeunes de l'IME. Un roulement de professionnels (éducateurs, orthophoniste, psychologue) est établi pour assurer la présence d'au moins deux professionnels durant toute la journée.

BILAN DE L'ACTIVITÉ 2018

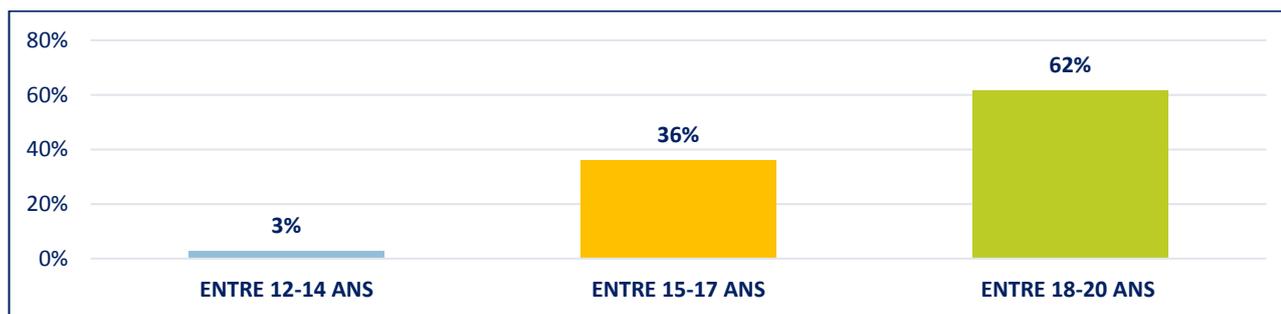


△ ACTIVITÉ GLOBALE SUR L'ANNÉE 2018



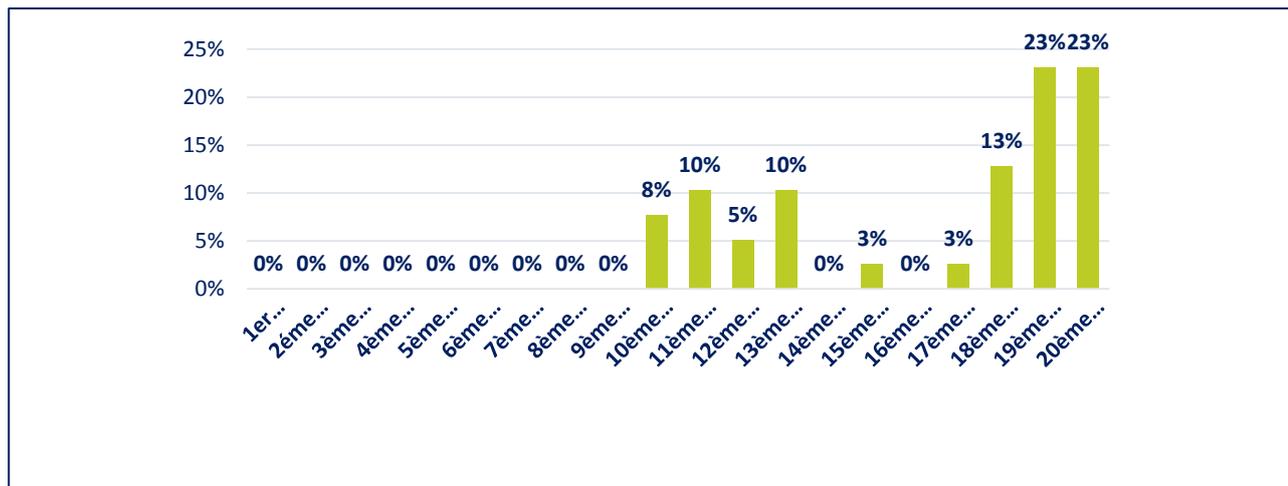
L'IME dans le cadre du CPOM réalise son objectif avec 91,25 % de taux d'occupation, soit 6 707 journées réalisées sur 210 jours.

Répartition des âges



L'IME voit une grande majorité de jeunes âgés de plus de 18 ans. Le rajeunissement de la population demandé par la MDPH est en cours.

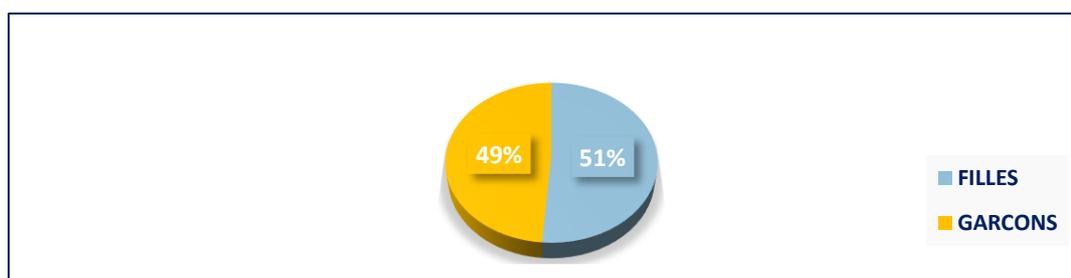
Provenance Géographique des jeunes



Pour un grand nombre de jeunes, la proximité géographique de l'IME facilite des trajets autonomes. Certains jeunes restent malgré tout en difficulté d'autonomie sur les trajets et sont accompagnés par leurs parents.

Répartition par sexe

La parité s'est poursuivie encore cette année.



△ ADMISSIONS

Nous avons reçu 123 dossiers au cours de l'année 2018. Parmi ces candidatures, 10 ont donné lieu à un séjour d'observation et chacune a abouti à une admission en 2018.

SEXE	ÂGE	ORIGINE DE LA DEMANDE	CONCLUSION
F	18	SESSAD/Ulis	Admise
F	16	SESSAD	Admise
F	16	CMP	Admise
G	16	SESSAD	Admis
G	18	Hôpital pédopsychiatrique	Admis
G	16	CMP	Admis
F	16	IME	Admise
F	18	IME	Admise
G	13	CMP	Admis
G	16	IME	Admis

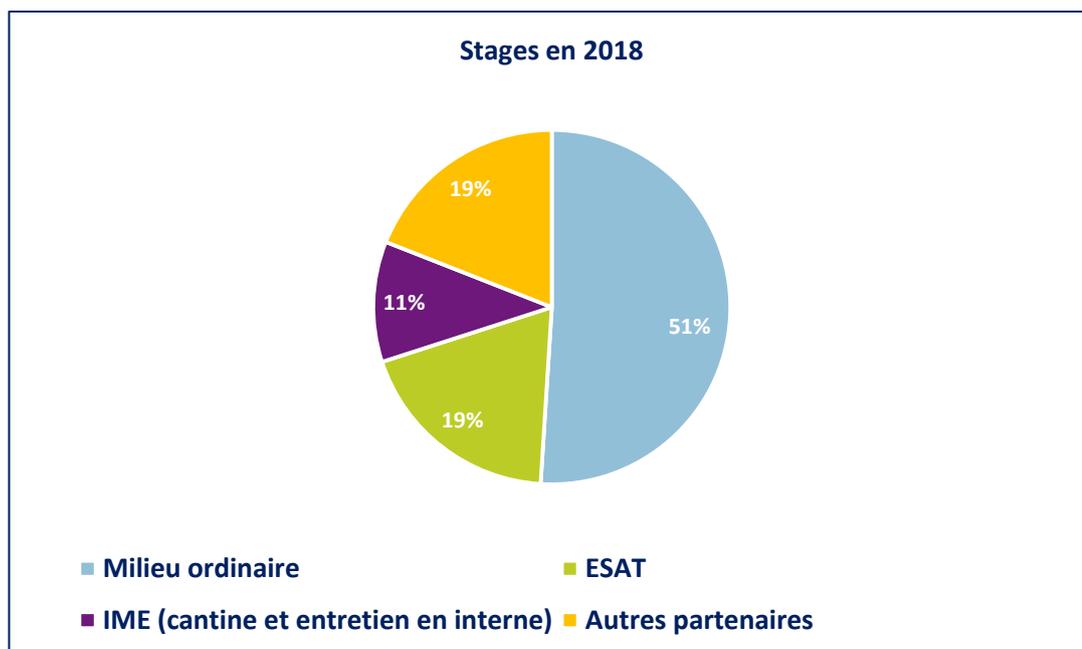
△ SORTIES

7 jeunes adultes ont quitté l'établissement au cours de l'année 2018.

SEXE	ÂGE	DURÉE DU SÉJOUR	ORIENTATION
F	20 ans	4 ans et 4 mois	ESAT
F	20 ans	4 ans et 4 mois	ESAT
F	20 ans	3 ans et 1 mois	ESAT
G	20 ans	6 ans	Milieu Ordinaire
G	20 ans	3 ans et 6 mois	ESAT
F	20 ans	4 ans	Dispositif Passerelle
M	18 ans	2 ans 4 mois	Milieu ordinaire

△ STAGES

Dans le cadre de leur projet individuel, **15 adolescents et jeunes adultes** ont effectué **57 semaines** de stages dans les structures suivantes :



Le partenariat avec les ESAT est toujours développé et continue afin de permettre aux jeunes en capacité de travail d'accéder à des stages, puis, lorsque cela est possible à des embauches. Les stages s'organisent souvent sur 2 semaines.

Partenariat milieu ordinaire

Un partenariat avec le groupe Carrefour, et plus particulièrement le Carrefour du centre commercial Le Millénaire (93) s'est poursuivi cette année. Ce terrain de stage a accueilli 3 jeunes. Il fait l'objet d'une découverte du milieu du travail pour les jeunes les plus autonomes.

Des restaurants parisiens ont accueilli 1 stagiaire sur plusieurs semaines, marquant ainsi le taux élevé de stage en milieu ordinaire.

La crèche avec laquelle l'IME est en partenariat a accueilli sur une journée puis sur 4 jours par semaine sur plusieurs mois une jeune dont le projet se construit autour de la petite enfance et vient confirmer le nombre de semaines en milieu ordinaire.

△ TRAVAIL AVEC LES FAMILLES

L'année 2018 a rencontré un changement dans les modalités de rencontres avec les familles. En septembre 2018, lors de l'arrivée de la nouvelle chef de service, seules certaines familles ont pu être reçues individuellement. Toutes ont pu l'être collectivement.

Aux **111 entretiens individuels** avec les deux directions et l'assistante sociale s'ajoutent :

4 réunions de parents : 10 mars, 7 juillet, 13 Octobre, 17 novembre

1 réunion de parents de jeunes sortants avec des parents de jeunes sortis : 5 mai

9 réunions d'équipe de suivi de scolarité

À noter que le Conseil de la Vie Sociale (CVS) est également un lieu propice aux échanges sur les questions relatives à la vie de l'institution.

Le CVS s'est ainsi réuni les : 18 mai 2018 et le 17 novembre 2018, après s'être renouvelé autour d'élections des délégués des jeunes le 14 décembre. Les parents élus en 2017 ont gardé leur mandat.

△ LES BILANS ET LES ARTICULATIONS DU TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE

L'équipe éducative et technique

Cette année, le travail s'est poursuivi grâce à des ateliers en lien avec les projets personnalisés des jeunes.

Depuis septembre 2018, la fonction éducative s'est enrichie avec la coordination du projet individuel du jeune. Le référent représente un interlocuteur privilégié, et assure la transmission dans le souci de la continuité de l'accompagnement. Chaque éducateur est référent de cinq ou six jeunes de l'établissement.

L'équipe éducative assure un accompagnement quotidien en lien avec l'équipe pluriprofessionnelle. Elle commence à assurer la coordination et le suivi des projets de chaque jeune en référence. Elle reçoit, partage, transmet des informations relatives à l'adolescent et/ou jeune adulte accompagné aux autres membres de l'équipe par le biais du cahier de liaison, des réunions de coordination, de synthèse permettant ainsi d'élaborer autour du jeune une prise en charge cohérente.

Tous les ateliers, grâce aux médiations utilisées, visent à travailler la relation à l'autre et à consolider l'autonomie. Certains, plus techniques, permettent d'acquérir des gestes professionnels (restauration et jardinage), afin de se familiariser avec le milieu professionnel protégé.

L'Unité d'enseignement

L'articulation entre l'Unité d'enseignement et les autres professionnels de l'IME est constante. Elle a lieu grâce aux temps de coordination auxquels participent l'enseignant et l'éducatrice scolaire.

Chaque emploi du temps scolaire est fait en collaboration avec les éducateurs référents des jeunes de l'IME. Des aménagements ont été réalisés tout au long de l'année pour répondre au mieux aux besoins d'accompagnement de tous les jeunes.

Cette **logique d'ouverture** de l'UE s'est également concrétisée par des échanges avec des partenaires extérieurs (enseignants, ergothérapeutes, etc.). Ces concertations en réunion et/ou téléphoniques ont permis d'assurer la continuité entre les différentes prises en charge individuelles des jeunes de l'IME en lien avec l'éducateur référent du jeune concerné.

Ce travail a ainsi permis à plusieurs adolescents de progresser en lecture et donc de gagner en autonomie. De plus, **les quatre candidats au Certificat de Formation Générale (CFG)** ont réussi leur examen et obtenu leur diplôme.

Aujourd'hui, un travail avec le **chargé de mission pour l'insertion des jeunes en situation de handicap** de l'Éducation nationale, se poursuit dans une perspective d'inclusion en formation professionnelle et/ou d'attestation de compétences professionnelles. Ces attestations de compétences, de plus en plus reconnues par les employeurs, constituent des atouts importants sur le marché du travail.

△ COMPOSITION DES GROUPES DE L'UE ET ÉDUCATRICE SCOLAIRE

UNITÉ D'ENSEIGNEMENT			ÉDUCATRICE SCOLAIRE		
GARÇONS	FILLES	GROUPES	GARÇONS	FILLES	GROUPES
4	5	Lecture	2	2	Littérature 1
CFG : 3	CFG : 1	Palier 2 du socle commun	0	2	Littérature 2
3	2	Projets transversaux - Permis de végétaliser/104	1	1	Écriture
3	4				
1	1	Raisonnement logico-mathématique	2	2	Anglais
	4/5	Accompagnement projet individuel	2	1	Philo

Les temps de scolarisation varient de 30 minutes à 5h par semaine.

L'infirmière

Dans le cadre de ses missions, l'infirmière a été amenée à effectuer sur l'année 2018, en plus de l'activité habituelle :

- Des soins quotidiens à l'infirmerie : 274 passages (maux divers, blessures légères, etc.).
- Une information individuelle, préventive et adaptée dans le cadre de l'infirmerie sur la sexualité et les moyens de contraception.
- L'organisation en partenariat avec le Département de prévention dentaire (Assurance Maladie de Paris) d'une journée de dépistage bucco-dentaire des adolescents de l'établissement.
Information et retour individualisé des résultats des adolescents par courrier adressé aux familles.

Parallèlement, l'infirmière travaille dans le cadre d'ateliers (5 ateliers différents) qu'elle anime ou co-anime en partenariat avec :

- la psychologue (atelier en lien avec la santé et la prévention) ;
- les éducateurs (ateliers en lien avec l'hygiène de vie, l'autonomie, l'alimentation) ;
- la psychomotricienne (atelier en lien avec le corps, la confiance en soi).

L'infirmière partage les temps du déjeuner avec les jeunes et aide au repas : 1 jeune en particulier. Sa participation aux réunions quotidiennes et hebdomadaires permet un travail transversal en lien avec les différentes disciplines.

L'assistante sociale

Le service social a connu deux périodes dans cette année 2018.

Au cours du premier semestre, l'activité est restée identique à 2017 en ce qui concerne l'identification et le traitement des problématiques sociales, l'accompagnement dans l'accès au droit des jeunes et de leurs parents et la préparation des sorties des jeunes adultes.

L'assistante sociale a réalisé :

- **10 bilans d'admissions.** Ils ont été des temps d'évaluation des besoins du jeune et de sa famille au regard des différents dispositifs d'aide et de soutien spécifiques (accès aux droits, modalités de transport, associations, autorisations diverses liées à la prise en charge...).
- **12 demandes d'aides financières pour les loisirs et la socialisation ayant toutes abouti à un accord.**

8	MDPH (COMPLÉMENT D'AEEM)
1	AIDE SOCIALE À L'ENFANCE
3	JEUNESSE AU PLEIN AIR ET/OU UNALG

- **11 accompagnements en Service de suite (suivi d'insertion de jeunes sortis de l'IME).**

1	SORTI EN 2016
4	SORTIS EN 2017
6	SORTIS EN 2018

Certains projets de jeunes adultes nécessitent un suivi jusqu'à leur aboutissement (admission ou embauche, coordination avec divers partenaires,...). Depuis septembre 2018, ses missions s'organisent autour de la recherche de stages en milieu ordinaire ou protégé, leur mise en place et leur bilan. Ce travail est articulé avec l'éducateur référent.

- **14 mesures d'accompagnement juridique d'un projet de sortie**

PROTECTION JURIDIQUE - INFORMATION AUX ADOLESCENTS ET AUX FAMILLES	7
PROJET JURIDIQUE EFFECTIF (JEUNES SORTIS DE L'IME AVEC UN PROJET)	2
PROJET JURIDIQUE REFUSÉ	2
PROJET JURIDIQUE EN RÉFLEXION	3

La sortie et l'orientation d'un jeune sont associées à des changements importants sur les plans administratif et financier en raison de l'accès du jeune au statut de majeur. L'autonomisation progressive d'un jeune à l'IME ne le laisse pas pour autant capable de gérer lui-même tout ce qui lui incombe à 20 ans. Les parents doivent bien souvent prévoir une protection juridique type curatelle ou tutelle au bénéfice de leur jeune adulte.

L'orthophoniste :

Activité :

11 suivis individuels à raison d'une séance par semaine ont été mis en place.

317 actes ont été effectués, répartis de la façon suivante :

- **305** séances de rééducation orthophonique
- **3** bilans orthophoniques
- **5** entretiens/observations pour les nouvelles candidatures
- **3** équipes de suivi de scolarité

Compte tenu de la spécificité des jeunes accueillis à l'IME, le rôle de l'orthophoniste est de prendre en charge les troubles associés à la compréhension et à l'expression du langage oral et écrit, ainsi que les troubles de la communication.

Il s'agit de considérer le jeune dans sa globalité. En effet, le travail porte également sur la structuration de la pensée et sur l'ensemble des fonctions cognitives.

Le travail effectué en orthophonie a permis à un certain nombre de jeunes de gagner en maturité, en aisance à l'oral comme à l'écrit, en capacité de compréhension.

L'objectif final est toujours de permettre une meilleure autonomie du jeune dans son quotidien et de lui donner la possibilité de mieux appréhender son environnement.

Le lien entre les professionnels est important et permet d'ajuster en permanence ce qui leur est proposé.

Ainsi, un travail régulier est réalisé en collaboration avec l'Unité d'enseignement. Une formation commune leur a permis d'avoir un même support de réflexion et de mieux articuler le travail. L'articulation du travail orthophonique avec le pôle éducatif vise à proposer un travail spécifique en fonction des besoins observés en atelier. Par exemple, en lien avec l'atelier restauration, un travail autour de la connaissance du vocabulaire en cuisine est proposé à certains jeunes : noms des ustensiles, des fruits et légumes, connaissance des catégories d'aliments...

Enfin, depuis septembre 2018, l'orthophoniste participe à un temps d'accueil proposé aux jeunes momentanément en difficulté. C'est l'occasion de rencontrer d'autres jeunes ou certains déjà suivis en orthophonie. Ce sont des moments d'échange, des moments qui permettent également à l'orthophoniste de participer pleinement à la vie institutionnelle.

La psychologue

Les activités de la psychologue de l'IME se sont poursuivies en 2018 afin de proposer une approche spécifique des jeunes accueillis différenciée des prises en charge extérieures à l'IME.

Elle effectue, à cet effet, des entretiens cliniques, des passations de tests apportant un éclairage sur le fonctionnement cognitif du jeune et permettant de cibler sa singularité. Ces bilans peuvent être à destination de la MDPH pour le renouvellement de la prise en charge. La psychologue propose à certains jeunes un soutien psychologique. Elle participe au travail de groupe : groupe sortants et ateliers co-animés avec l'infirmière. Depuis septembre 2018, elle a participé aux matinales parents co-animées avec l'assistante sociale ainsi qu'au **dispositif spécifique d'accueil et d'accompagnement**. C'est un espace collectif avec des moments individualisés, qui permet l'observation des adolescents et l'analyse de leurs potentialités et leurs difficultés, un accompagnement adapté à chacun en termes de méthodes et d'outils éducatifs, pédagogiques et psychologiques.

PROJETS 2019



La chef de service ayant pris ses fonctions en septembre 2018, la direction se complète par l'arrivée du médecin directeur en janvier 2019. Le projet est de renforcer le fonctionnement institutionnel de l'établissement avec le recrutement d'une psychologue institutionnelle au cours de l'année.

De nombreux outils sont à repenser tel que le projet médical (le dernier date de 1996), et, en son sein, le projet personnalisé accompagné de la définition de la référence éducative comme fil rouge de la prise en charge.

L'Unité d'enseignement s'intègre également grâce à la définition du projet pédagogique et la convention signée avec l'Éducation nationale. Les différents acteurs du soin (orthophoniste, psychologue, psychomotricienne, infirmière, psychiatre) vont également participer en proposant au patient des prises en charge individuelles ou groupales. Cet accompagnement des patients (individuel/groupal, éducatif/pédagogique/soin) permet alors un travail différencié des professionnels selon leurs médiations que nous mettons en commun lors des moments de réunions (synthèse équipe entière, réunion éducative, réunion soignant, staff tous les matins).

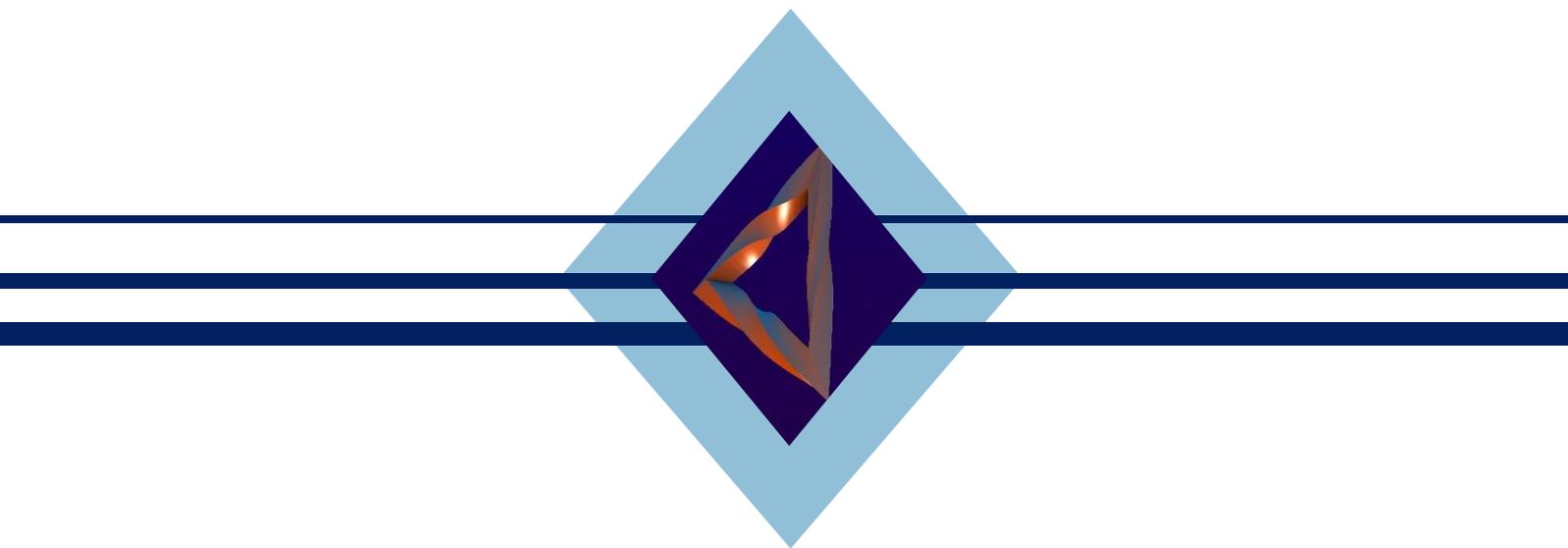
C'est ce regard croisé qui constitue le traitement institutionnel et permet aux patients un trajet individuel dans le groupe.

Le rôle de notre assistante sociale se poursuivra plus particulièrement dans l'accompagnement de l'orientation des patients, centré donc sur les stages en milieu protégé, et/ou l'intégration en milieu ordinaire ainsi que la recherche d'établissements soignants pour les jeunes adultes avec ou sans hébergement.

Le travail en articulation avec le suivi psychiatrique extérieur est indispensable pour que les patients continuent à travailler leurs difficultés relationnelles en dehors de l'IME et poursuivent une prise en charge à leur sortie à 20 ans. Ainsi, nous accompagnerons la passation d'un suivi enfant/adolescent à un suivi adulte. De même, les questions de statut social du jeune adulte (RQTH, mise sous protection juridique) seront à discuter également avec les CMP.

2019 se construira également autour de :

1. La formation des professionnels en *intra* sur l'accueil et la transformation, les troubles liés aux handicaps des jeunes.
2. La poursuite de l'ouverture de l'établissement sur l'extérieur : partenariats, projets culturels, passerelles emploi, Éducation nationale.
3. La refonte des outils de la loi 2002.2 (livret d'accueil, contrat de séjour, projet personnalisé, règlement de fonctionnement, règlement intérieur du CVS).
4. La poursuite de l'accueil de stagiaires avec gratification.





CONCEPTION ET RÉALISATION : SERVICE COMMUNICATION DU SIÈGE (VÉRONIQUE MISZEWSKI)

COURRIEL : VM.COM@CEREP-PHYMENTIN.ORG

DATE DE DIFFUSION : MAI 2019